Eric Ciotti est abasourdi : tout le monde savait que Harpon était dangereux ! Rien n’a été fait

écrit par Christine Tasin | 7 février 2020

.

Ciotti, qui préside la Commission d’enquête sur l’affaire Harpon, n’en revient pas… tout le monde, à la Préfecture, avait remarqué que des choses ne tournaient pas rond chez Harpon. Tout le monde savait.

Affaire Harpon: la commission d’enquête dénonce «une faillite collective»

Éric Ciotti, son président, est revenu sur les défaillances qui ont mené à l’attentat du 3 octobre.

«Il y a eu une accumulation de signes» en amont de la tuerie à la préfecture de police de Paris (PP), dont l’auteur *«n’aurait jamais dû rester dans un service aussi sensible»*. Le député LR des Alpes-Maritimes, Éric Ciotti, s’exprime ici en tant que président de la commission d’enquête parlementaire chargée d’éclairer les circonstances de ce

drame, survenu le 3 octobre dernier. Il l'a dit sur RTL, en prémices à un point d'étape présenté ce mercredi avec ses collègues enquêteurs.

L'élu ajoute: *«Nous avons eu connaissance d'une faillite collective, compte tenu du profil de Mickaël Harpon»*, l'informaticien, auteur des faits. Rappelons que l'adjoint administratif Harpon était en charge de la maintenance informatique à la Direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP). Il a assassiné quatre de ses collègues au couteau, blessant grièvement une cinquième personne. Cette attaque s'est déroulée au sein même d'un service censé protéger les Français contre la menace terroriste. Or personne n'a su prévenir cette dérive.

Et pourtant, s'étonne Éric Ciotti, *«on n'est pas dans le service des cartes grises»* mais *«dans un service de lutte contre le terrorisme où ce monsieur était habilité au secret-défense»*. Harpon avait les droits d'administrateur du réseau informatique d'un service- clé du système de sécurité nationale.

Aujourd'hui encore, le traumatisme laissé par cette affaire est palpable, lorsque l'on pénètre dans la «forteresse» de la «PP». Au sas de l'entrée qui donne sur la cour où Harpon a agressé ses dernières victimes, un policier en civil demandait, mardi soir, à sa collègue du contrôle d'accès de bien vérifier que personne n'était porteur de microlames en céramique intégrées, par exemple, à des cartes de crédit.

Sur place, chacun veille désormais à bien raccompagner ses visiteurs jusqu'à la sortie. *«On n'est jamais trop prudent par les temps qui courent»*, reconnaît un haut responsable, qui poursuit: *«Qui aurait pu imaginer une chose pareille dans nos propres murs?»*

> *On a eu un témoignage assez édifiant d'un de ses collègues qui nous a dit : « je n'avais pas d'inquiétude physique*

> *mais en revanche, j'avais des inquiétudes, compte tenu de sa vulnérabilité*
>
> *Éric Ciotti*

Éric Ciotti pointe pourtant des *«signaux faibles en matière de radicalisation»* qui ont été *«émis à plusieurs reprises»*. Il déclare ainsi: *«On a eu un témoignage assez édifiant d'un de ses collègues qui nous a dit: «je n'avais pas d'inquiétude physique mais en revanche, j'avais des inquiétudes, compte tenu de sa vulnérabilité, que certains l'utilisent pour capter des données informatiques»*.

Éric Ciotti déplore *«ce qui s'est passé autour de (Harpon) à la préfecture de police depuis des années et les failles, les fautes, les dysfonctionnements»* que l'enquête a découverts. À l'entendre, *«des procédures collectives n'ont pas été mises en œuvre»* et *«les enquêtes d'habilitation étaient faites de façon un peu plus souple qu'ailleurs»*. Harpon *«n'aurait jamais dû se trouver là»*, estime-t-il.

Selon lui, à la DRPP, *«les procédures de signalement n'étaient pas formalisées, il n'y avait pas de référent radicalisation»* et *«pas de procédure de formation suffisamment développée»*. Pourtant, rappelle l'élu, *«sa hiérarchie de proximité avait détecté ces failles d'abord sa conversion à l'Islam»*, avec *«une pratique plus radicale de sa religion»*.

Passé ce constat effarant, la commission Ciotti est surtout attendue sur ses propositions. Car d'autres Harpon en puissance peuvent se cacher parmi les personnels de sécurité. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a ainsi affirmé mardi que les services de police étudient *«106 cas»* de policiers suspectés de radicalisation depuis le quadruple meurtre du 3 octobre.

Travail élargi

La commission parlementaire pourrait conclure à la nécessité de rattacher le service de Renseignement de la préfecture de police de Paris à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). En tout cas, pour ce qui concerne l'antiterrorisme. La mission plus classique de renseignement territorial resterait toutefois sous la coupe du préfet de police, tant elle est précieuse pour anticiper les actes séditieux et les mouvements sociaux.

Éric Ciotti et ses pairs ont jusqu'à fin mars pour rendre leur rapport. Leur travail sera élargi à la prévention de la radicalisation dans l'ensemble des services publics, ainsi que pour tous les emplois qui pourraient être en lien avec la sécurité nationale, comme les emplois dans les aéroports, les transports publics ou la sécurité privée.

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-etat-impuissant-face-a-la-radicalisation-de-ses-agents-20200203